

# ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS ET LES MÉTIERS DE DEMAIN



Entreprise

## SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES SALARIÉS DES TPME

### ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS ET LES MÉTIERS DE DEMAIN qu'est-ce que c'est ?

Une action portée par Opcō EP et cofinancée par la Région Occitanie sur la période 2025 - 2026, pour :

- ✓ soutenir le développement des compétences des salariés ;
- ✓ sécuriser les parcours professionnels ;
- ✓ concourir à la pérennité de l'emploi durable sur le territoire régional.

### 1 Bénéficiaires

Entreprises de moins de 250 salariés relevant du champ d'intervention d'Opcō EP.



2 salariés minimum par action pour les entreprises de 10 salariés et plus.

### 2 Contenu

Les actions de formation répondent aux besoins de :

- ✓ transformation digitale (intelligence artificielle, cybersécurité) ;
- ✓ transition écologique et énergétique ;
- ✓ transformation sociale (nouveau mode de management, transformation des modèles d'entreprise...).

### 3 Avantages

- ✓ Accompagner les transitions et l'émergence des professions d'avenir.
- ✓ Favoriser le maintien et le développement des compétences.
- ✓ Préparer aux évolutions technologiques et aux métiers de demain.

### 4 Modalités

- ✓ Formation de 7 heures minimum.
- ✓ Date de début de formation : avant le 31/10/2026.
- ✓ Date de fin de formation : avant le 30/04/2027.
- ✓ Organisme de formation : libre choix de l'entreprise.

### 5 Financement

- ✓ Coûts pédagogiques pris en charge jusqu'à 70 % par Opcō EP avec un cofinancement de la Région Occitanie.
- ✓ Subvention maximale par entreprise : 15 000 € HT.

### 6 Démarches



Contactez votre  
conseiller Opcō EP :  
[opcoep.fr/mon-conseiller](http://opcoep.fr/mon-conseiller)